

Fondations Grandes écoles

1. Fondation Audencia

La Fondation Audencia soutient la politique d'ouverture de l'École en accordant 2 types de bourse aux étudiants :

- Les bourses d'ouverture sociale pour les étudiants qui connaissent des difficultés financières. Elles couvrent une partie de leurs frais de scolarité (**environ 50% des frais de scolarité**).
- Les bourses d'ouverture internationale : pour les étudiants français qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger (25 % des étudiants y renoncent car les frais de vie sont trop importants).

2. Fondation Centrale

La Fondation Centrale Initiatives, reconnue d'utilité publique, a pour but d'aider au développement des écoles Centrales de Lille, Marseille et Nantes.

- Offrir l'accès aux enseignements proposés par les écoles aux meilleurs élèves, sans barrière financière
- Améliorer les conditions de vie et d'études sur les campus

Fondations et associations régionales

1. [Fondation EURIS](#)

Lycéennes et lycéens méritants **pénalisés par un environnement défavorisé et titulaires d'une mention "Très Bien"** au baccalauréat la chance d'entamer des Etudes Supérieures et de progresser vers l'excellence. Elle apporte une aide financière à ces jeunes sous la forme d'une Bourse d'Enseignement Supérieure d'un montant maximal de **7.630 euros**, renouvelable une fois, après examen de leur parcours académique : comportement, résultats, passage au niveau supérieur.

2. [Fondation Francis Bouygues](#)

La Fondation d'Entreprise Francis Bouygues soutient des jeunes qui rencontrent des difficultés sociales ou financières à poursuivre leurs études supérieures et réaliser un projet professionnel ambitieux. Pour devenir boursier de la Fondation Francis Bouygues, le candidat doit :

- Posséder un baccalauréat général ou technologique français, avec mention *Très bien* ou *Bien*.
- Les revenus de la famille ne doivent pas excéder 20 000 € / an.

Cette aide financière se poursuit jusqu'au premier diplôme de l'enseignement supérieur.

Chaque année, la Fondation Francis Bouygues accorde environ **60 bourses d'un montant de 1500 € à 5 000 € par an qui s'ajoutent à la bourse du Crous...** Cette aide financière est renouvelée tous les ans, jusqu'à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Parrainage

La Fondation attribue à **chaque boursier un parrain**, collaborateur ou retraité du groupe Bouygues, ou un ancien boursier diplômé et entré dans la vie active. Le rôle de la marraine ou du parrain est de maintenir un lien permanent avec l'étudiant, de l'aider, l'encourager et de conseiller pendant ses études.

3. [Fondation Georges BESSE](#)

Elle a pour vocation d'aider de très bons **élèves scientifiques**, confrontés à de sérieuses difficultés matérielles, à mener à bien leurs **études d'ingénieur**. Elle voudrait contribuer à faire d'eux de futurs managers et dirigeants.

Vous pouvez déposer une candidature si vous êtes :

- en études supérieures (prépa, université, ...)
- en formation d'ingénieurs

25 à 30 bourses par an. Bourses d'environ 8000€ pour l'ensemble du cursus

4. [Fondation BLEUSTEIN – BLANCHET](#)

Encourager toutes les vocations en apportant aux jeunes les garanties morales et les moyens matériels pour accomplir leur vocation.

Dans ce but, elle remet une **vingtaine de "Bourses de la Vocation"**, d'un montant de **8 000 euros**.

Pour bénéficier de cette bourse

- **témoigner d'une authentique vocation**, c'est à dire : être déjà engagé ou avoir amorcé des réalisations dans la voie de son idéal, quel qu'en soit le domaine, professionnel, artisanal, scientifique ou artistique etc.
- **avoir eu des difficultés** tout au long de son parcours.

5. [Fondation GIVEKA](#)

Ces bourses sont destinées à des étudiants qui, en raison d'un **accident ou d'une maladie**, ont des **difficultés financières pour commencer ou continuer leurs études**. Le montant des bourses est de **5000€**

Bourses et subventions pour séjour à l'étranger

1. [ENVOLEO](#)

Étudiants, la Région des Pays de la Loire soutient les mobilités effectuées à l'étranger. Si vous devez effectuer un stage ou une poursuite d'études dans le cadre de votre cursus, la Région peut vous aider à boucler votre budget. Envoléo, c'est un **forfait de 1 000 euros versé au début du séjour, avec une majoration possible de 1 000 euros pour les étudiants boursiers sur critères sociaux** et de 1 000 euros également pour les étudiants titulaires d'une carte d'invalidité. Une somme ainsi disponible dès le début du séjour, pour faire face aux premières dépenses.

2. **CROUS – Aide à la mobilité internationale**

L'aide à la mobilité internationale est une aide financière mensuelle accordée à l'étudiant par le service international de son établissement.

Cette aide s'adresse aux étudiants boursiers effectuant entre 2 et 9 mois d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire. L'étudiant doit en outre être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur qui a engagé une démarche de contractualisation avec l'Etat.

3. **CROUS – Bourse conseil de l'Europe**

Ce dispositif vous permet de continuer à percevoir vos bourses si vous partez étudier ou faire un **stage dans un État membre du Conseil de l'Europe**.

Elle est **destinée aux étudiants boursiers français ou ressortissant de l'Union Européenne**.

4. [ERASMUS](#)

La bourse communautaire Erasmus peut être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études (de **trois mois à un an**) **dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange inter-établissements**. La majorité des établissements d'enseignement supérieur participe au programme Erasmus. Chaque établissement définit ses procédures et son calendrier. Renseignez-vous, entre 1 an et 6 mois avant votre départ, auprès du service des relations internationales de votre établissement pour connaître ses établissements partenaires.

5. Fondation Pierre Ledoux-Jeunesse Internationale

Pour un stage de jeunes scientifiques au sein du réseau international des instituts pasteurs. Aide financière (800 à 1 000 euros par mois) pour les frais de séjour. Les frais de voyages sont pris en charge par la Direction Internationale de l'Institut Pasteur I

Public : jeunes biologistes, médecins, pharmaciens, vétérinaires ou jeunes chercheurs et étudiants lorsque les lauréats ne disposent pas d'une allocation spécifique de voyage.

6. [Fondation Kenza](#)

La Fondation Kenza soutient chaque année **plusieurs étudiants en beaux-arts et en histoire de l'art** parmi plusieurs établissements nationaux d'excellence afin de poursuivre leur cursus à l'étranger. La bourse pour chaque étudiant est d'un montant **maximum de 10.000 €**, à l'appréciation du jury, pour l'année scolaire